



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 23 février 2000

Numéro de résolution
ou annotation

copie

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 22 février 2000 à 19h30 à l'École Ste-Marie à Otter Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents.

Absences motivées : Mesdames Nicole Miller Potvin et Diane Nault.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, M. Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-014 **Ordre du jour.**

Il est proposé par le commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-01-26
- 3- Procès-verbal C.E. 2000-01-26 (dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1^{er} février 2000
- 7- Frais chargés aux parents
- 8- Nomination d'un membre du conseil au comité d'organisation et de sélection de l'Ordre du Mérite scolaire
- 9- Nomination d'un commissaire à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac
- 10- Entente C.S.H.B.O. - WQ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT
SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle**

- 1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, année 2000-2001 (adoption)
- 2- Reconnaissance du sport étudiant : résolution d'appui
- 3- La réforme de l'éducation : information
- 4- Projet d'un service intégré de formation sur mesure
- 5- L'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités
- 6- Dépôt du compte rendu du comité consultatif e.h.d.a.a. -parents du 23 novembre 1999
- 7- Informatique C.E.H.G. vs bulletins 5^{me} secondaire
- 8- Congé scolaire
- 9- Statistiques

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

- 1- Changement de signature à l'établissement (no. 3) du Cœur-de-la-Gatineau

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Compte rendu : comité relation de travail (enseignant) : 2000 01 13
- 2- Compte rendu : comité relation de travail (P.N.E.) : 1999 12 15
- 3- Ententes de principe : personnel syndiqué

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

F) AUTRES :

- 1- Tournée des établissements
- 2- Visite de M. Robert Bisailon
- 3- Prochaine assemblée ordinaire : le 22 mars 2000 à Maniwaki
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-015 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 janvier 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 26 janvier 2000 est déposé à titre d'information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1^{er} février 2000

Le directeur général dépose les comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1^{er} février 2000 et répond aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion de ces deux rencontres.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-7 Frais chargés aux parents

Le directeur général dépose la correspondance signée par le Ministre de l'Éducation concernant la mesure d'aide pour les frais exigés aux parents pour l'achat de matériel scolaire.

La C.S.H.B.O. recevra un montant de 58 783 \$ qui sera retourné aux établissements desservant de la clientèle jeune en vue d'une réduction des frais payés par les parents, selon des modalités à convenir avec les conseils d'établissement.

RÉSOLUTION 2000-CC-016

Nomination d'un membre du conseil au comité de l'Ordre du Mérite scolaire.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer la commissaire Mme Line Renaud à titre de membre du comité d'organisation et de sélection de l'Ordre du Mérite scolaire pour la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-017

Nomination d'un commissaire à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel de nommer M. Guy Lesage à titre de représentant de la C.S.H.B.O. à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Entente C.S.H.B.O. - C.S. W.Q.

Le commissaire M. Charles Langevin s'enquiert de l'entente concernant l'utilisation commune des locaux par la C.S.H.B.O. et la C.S.W.Q. notamment ceux de l'école Woodland pour les classes de la maternelle.

Le directeur général informe qu'en effet des échanges sont en cours avec les représentants de la C.S.W.Q. et les représentants du M.E.Q. sur les projets des deux commissions scolaires visant des changements éventuels quant à l'utilisation des locaux actuellement partagés.

Des discussions continuent et plus d'informations seront transmises au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Il n'y aurait cependant pas de changement pour septembre prochain.

RÉSOLUTION 2000-CC-018

Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles : Année scolaire 2000-2001

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par le commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le document tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives et intitulé « *Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles* » année scolaire 2000-2001 et ayant en annexe les cartes illustrant les territoires pour chacune des écoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 2000-CC-019

**Reconnaissance du sport étudiant :
Résolution d'appui**

Considérant l'engagement du gouvernement québécois et du ministère de l'Éducation de réinvestir massivement dans le système d'éducation;

Considérant que l'avenir d'une société est étroitement lié à l'investissement que fait celle-ci dans l'éducation;

Considérant que dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, on reconnaît la contribution indispensable du milieu de l'éducation;

Considérant que la pratique régulière d'activités physiques dans les domaines du loisir et du sport s'accompagne d'une amélioration importante de la santé;

Considérant que les commissions scolaires se sont dotées d'une corporation à but non lucratif, appelée Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais, en décembre 1969, pour répondre aux besoins des élèves et ainsi contribuer à leur développement intégral dans un milieu éducatif;

Considérant que les besoins sont encore plus criants à l'aube du nouveau millénaire et que le sport étudiant contribue largement à contrer le décrochage scolaire, la toxicomanie, le tabagisme et le suicide, entre autres;

Considérant que l'école est le seul endroit où l'accessibilité à des lieux de pratique, à des services, à des ressources et à des équipements récréatifs et sportifs est assurée pour l'ensemble des enfants via les cours d'éducation physique;

Considérant que le sport étudiant est complémentaire au cours d'éducation physique et qu'il fait partie intégrante de la vie étudiante dans une école;

Considérant que le réseau du sport étudiant est décentralisé et régionalisé via les écoles, tel que préconisé dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport;

Considérant le discours inaugural du Premier ministre en mars dernier précisant que le thème dominant de cette année et de l'an prochain est celui de la jeunesse au Québec.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'appuyer l'Association du sport étudiant de l'Outaouais dans sa démarche afin que :

- ▶ le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation accordent une reconnaissance politique du réseau québécois du sport étudiant tel qu'il existe actuellement et ce, depuis ses débuts;
- ▶ le gouvernement du Québec maintienne le rattachement du réseau du sport étudiant au ministère de l'Éducation en raison de sa mission éducative et de son intervention pédagogique quotidienne en milieu d'éducation;
- ▶ le ministère de l'Éducation accorde une enveloppe financière minimale protégée de 1,3 M \$ au réseau du sport étudiant (FQSÉ et ARSÉ);
- ▶ le ministère de l'Éducation alloue des crédits supplémentaires additionnels pour l'engagement d'intervenants en vie étudiante et sportive au niveau de chaque école afin de mieux répondre aux besoins des élèves au niveau des activités complémentaires.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-019**)

Que copie de cette résolution soit transmise au Premier ministre, au ministre de l'Éducation, au ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse, au ministre responsable de la région de l'Outaouais et au président de l'A.R.S.É.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 La réforme de l'éducation : information

Mme Marlène Thonnard présente le compte rendu du comité de coordination pédagogique du 20 janvier 2000.

RÉSOLUTION 2000-CC-020

Projet d'un service intégré de formation sur mesure pour les entreprises et organismes de la région de la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant la volonté du milieu de répondre à un besoin de formation inter-ordre sur mesure dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant le manque de service à ce niveau présentement;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer les membres du comité des partenaires dans les démarches entreprises pour créer un service intégré de formation dans la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 L'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités

Mme Marlène Thonnard présente les informations sur le compte rendu d'un comité de gestion du plan stratégique de développement en éducation en Outaouais. Ce comité travaille sur l'amélioration de la situation de l'éducation en Outaouais, notamment au regard du haut taux de décrochage dans la région.

B-6 Dépôt du compte rendu du comité consultatif e.h.d.a.a.-parents du 23 novembre 1999.

Dépôt pour information

B-7 Informatique C.E.H.G. vs bulletins 5^e secondaire

Mme Louise Larocque demande des informations concernant la panne du système informatique de la C.E.H.G.

Le commissaire M. Robert Chalifoux, présent au conseil d'établissement du 22 février, ajoute que le directeur a pris les mesures en collaboration avec la Grics afin d'accorder une priorité à la publication du bulletin de 5^e secondaire.

Le problème devrait être réglé sous peu.

B-8 Congé scolaire

Le commissaire M. Stephen Ryan suggère que la C.S.H.B.O. et la C.S.W.Q. se concertent afin que la semaine de relâche des calendriers des deux commissions scolaires arrivent aux mêmes dates.

Il suggère également qu'on tente de se coordonner pour les journées pédagogiques.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite B-8)

Mme Marlène Thonnard mentionne que le processus de consultation est commencé et que les efforts nécessaires seront faits à l'égard de cette suggestion.

B-9 Statistiques

Le commissaire Mme Line Renaud demande s'il existe des entrées de données visant à obtenir des informations permettant de mesurer les progrès d'un élève éprouvant des difficultés d'apprentissage.

Le directeur général mentionne que les écoles utilisent de tels outils, mais le M.E.Q. prépare actuellement du matériel mieux adapté qui permettra, selon les informations actuellement disponibles, de mieux suivre l'évolution des progrès des élèves éprouvant des difficultés.

RÉSOLUTION 2000-CC-021

Changement de signature des effets bancaires de l'établissement #3 du Coeur-de-la-Gatineau

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie de changer les signataires des effets bancaires de l'établissement #3 du Coeur-de-la-Gatineau pour :

MM Yves Côté et Ghislain Bérubé
et Mme Claire Marinier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-1 Compte rendu : comité relation de travail (enseignant) 2000-01-13

Dépôt pour information

D-1 Compte rendu : comité relation de travail (P.N.E.) 1999-12-15

Dépôt pour information

D-3 Ententes de principe : personnel syndiqué

Le directeur des services des ressources humaines brosse un bref tableau exposant les principaux changements qui résultent des ententes de principes convenues avec les syndicats en décembre 1999.

F-1 Tournée des établissements

Le directeur général informe le conseil que la tournée des établissements est commencée. Il distribue l'horaire des prochaines rencontres.

La présence des commissaires qui peuvent se rendre disponibles est très appréciée.

F-2 Visite de M. Robert Bisailon

Le directeur général informe l'assemblée que le sous-ministre adjoint de M.E.Q., M. Robert Bisailon sera présent le vendredi 5 mai à la C.S.H.B.O. pour y donner une conférence sur la réforme en éducation. La rencontre se tiendra probablement à Gracefield.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

F-3 Information sur le P.D.G. du 18 février 2000

Le directeur général informe les commissaires des renseignements transmis à la réunion des P.D.G. de la F.C.S.Q. le 18 février 2000.

- suivi aux négociation : Les ententes de principes de décembre 1999, dans le contexte un peu spécial des négociations des dernières semaines de décembre.
- Fiscalité scolaire : Transport scolaire continuera d'être géré par les commissions scolaires.
- Frais aux parents : La politique du M.E.Q.
- Colloque sur la décroissance : Les 11 et 12 mai prochain
- Sommet de la jeunesse
- Problème de recrutement de certaines catégories de personnel, notamment les directions d'école.

F-4 Information sur le conseil général des 18 et 19 février 2000

La commissaire Mme Louise Larocque, fait rapport des principaux sujets qui ont été étudiés à l'occasion du conseil général des 18 et 19 février 2000.

- Travaux des 3 commissions de travail;
- Réduction des frais aux parents;
- Pacte fiscal :
 - Transport scolaire
 - Gestion des bâtiments
- Financement de la décroissance
- Financement des coûts des ententes de principes;
- Sommet sur la jeunesse;
- Surplus budgétaires de certaines commissions scolaires;
- Don d'ordinateurs par le F.C.S.Q.;
- Rémunération des commissaires.

F-5 Prochaine assemblée : le mercredi 22 mars 2000, à Maniwaki

RÉSOLUTION 2000-CC-022

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président